



Eau potable

SAGE du Bas-Léon

Milieux aquatiques

Agriculture

Bocage

Communication

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Syndicat des Eaux du Bas-Léon

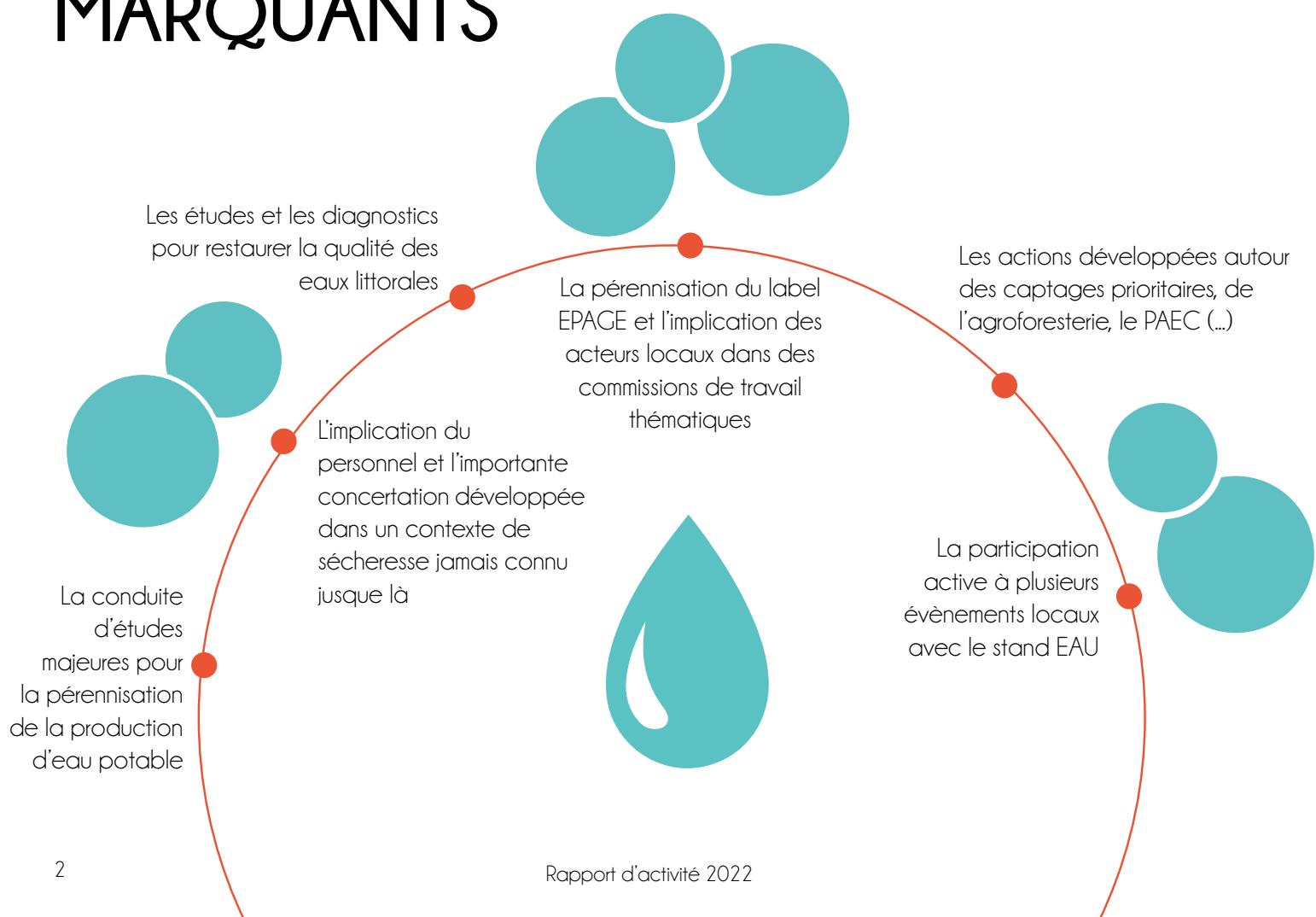
2022



SOMMAIRE

Le Mot de la Présidente	p.3	Le SAGE du Bas-Léon	p.10
Les instances	p.4	· Animation / coordination	p.10
L'eau potable	p.5	· Accompagnement, communication et sensibilisation	p.11
<ul style="list-style-type: none">· Production et transport· Alerte et crise sécheresse· Contrat de DSP· Travaux d'interconnexion· Curage des boues de la lagune de l'usine· Opération de désenvasement des étangs· Entretien des équipements· Suivi de la qualité de l'eau· Accompagnement et actions spécifiques	<ul style="list-style-type: none">p.5p.6p.6p.6p.7p.7p.8p.8p.9	<ul style="list-style-type: none">· Commissions thématiques· Milieux aquatiques· Actions agricoles· Études· Appel à projets trames verte et bleue· Bilan financier	<ul style="list-style-type: none">p.12p.12p.13p.13p.14p.14
		Les ressources	p.15
		<ul style="list-style-type: none">· Ressources humaines· Subventions aux associations· Ressources financières· Supports et parutions	<ul style="list-style-type: none">p.15p.15p.16p.18
		Le glossaire	p.19

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport d'activité n'est pas un simple regard dans le rétroviseur, tourné sur les projets de l'année passée, mais un outil de prospective pour une vision générale des enjeux et objectifs pour le territoire.

L'année 2022 a montré que le Bas-Léon est aussi concerné par le changement climatique. En témoignent le déficit pluviométrique, les températures caniculaires inhabituelles, un niveau de sécheresse des sols sans précédent, les incendies (...) que nous avons connus en 2022. Ainsi, c'est la première fois que les prélèvements dans la rivière ont été réduits pour maintenir un débit suffisant à la vie aquatique dans l'Aber Wrac'h. Et, c'est aussi la première fois, depuis sa mise en service en 1996, que l'interconnexion entre l'usine de Pont Ar Bled et notre usine de Kerlouron a été activée pour un problème de débit dans la rivière.

Cependant, « à toute chose, malheur est bon » : ces événements ont accéléré les prises de conscience et mis en exergue l'importance de la préservation de la ressource en eau tant sur le plan quantitatif que qualitatif, comme le préconise le nouveau SDAGE Loire-Bretagne, adopté en mars 2022 pour une durée de 6 ans jusqu'en 2027. De nouvelles habitudes dans la façon de consommer l'eau potable ont dû être prises en 2022, poussant chacun à s'interroger sur la pertinence d'utiliser l'eau potable pour certains usages (arrosage, ...).

C'est en prenant en compte ces évolutions, les effets et les enjeux du changement climatique que l'année 2022 a été mise à profit pour établir la feuille de route de la 2^{ème} phase du Contrat de Territoire Unique Bas-Léon. Après de nombreuses réunions de concertation et d'âpres discussions, les services du Syndicat et des EPCI ont finalisé la programmation 2023/2025 avec l'ensemble des maîtres d'ouvrages, des partenaires techniques et financiers.

Le Bas-Léon, un territoire au rendez-vous des défis

Signé en 2023, ce nouveau contrat de territoire privilégie l'opérationnalité autour de défis à relever :

- préserver et restaurer la qualité des milieux aquatiques et de la biodiversité,
- maintenir une bonne qualité des eaux et garantir les usages,
- développer une gestion équilibrée et durable des ressources en eau,
- innover, pour permettre un développement socio-économique et environnemental responsable et harmonieux du territoire,
- poursuivre la coopération, en développant et en renforçant les partenariats entre les acteurs locaux.

Notre syndicat a su, en 2022, donner corps à ces défis en faisant preuve d'agilité, aussi bien dans les services rendus à ses adhérents, que dans son fonctionnement interne.

En 2023, le Syndicat continuera à développer des actions concrètes. Il œuvrera également avec ses adhérents et partenaires (EPCI, Département, Région, Agence de l'Eau, Eau du Ponant,...) afin de sensibiliser chacun sur l'importance de préserver les ressources en eau et de rester sobre et cohérent dans sa consommation d'eau potable. Un travail d'amélioration des connaissances sera engagé sur l'évolution des besoins, les types de consommation, les ressources en eau disponibles, les besoins de stockage, ... en lien avec les enjeux du SAGE du Bas-Léon.

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier chaleureusement les agents et les élus, les femmes et les hommes, qui se mobilisent et s'impliquent au service de notre territoire et de ses habitants.

Nous pouvons être fiers du travail accompli.

Marguerite LAMOUR

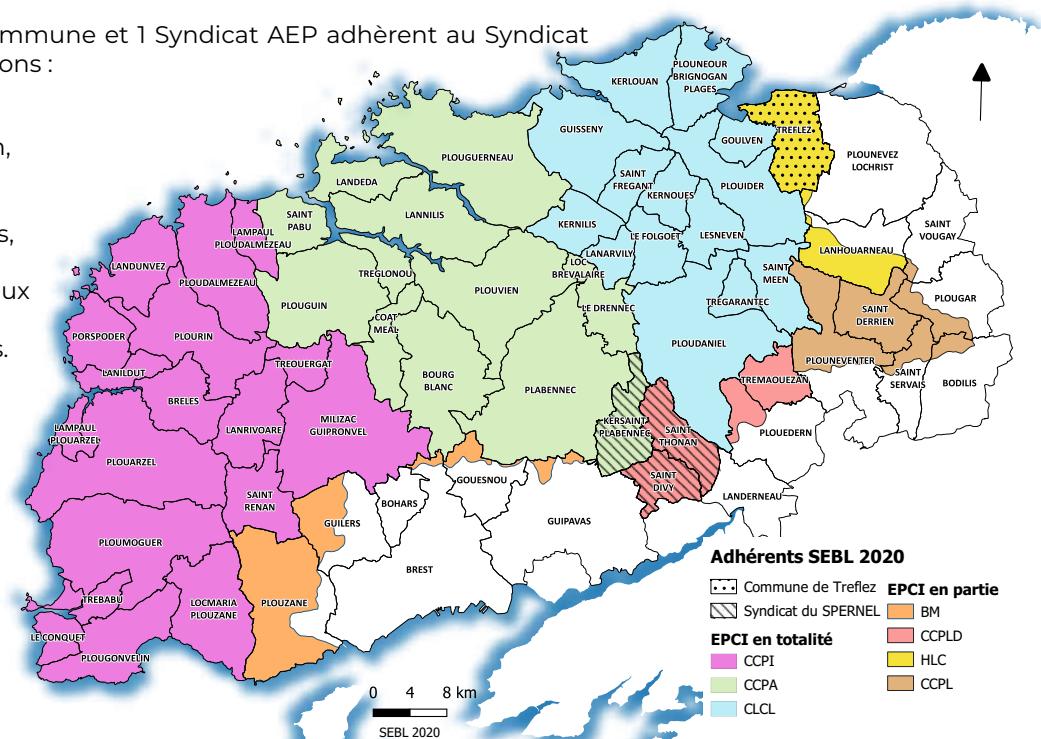


1

LES INSTANCES

7 communautés de communes, 1 commune et 1 Syndicat AEP adhèrent au Syndicat des Eaux pour une ou plusieurs missions :

- l'alimentation en eau potable,
- l'animation du SAGE du Bas-Léon,
- la lutte contre les pollutions, la protection et la préservation des eaux superficielles et souterraines,
- la mise en place de dispositifs de surveillance des eaux et des milieux aquatiques,
- la gestion des milieux aquatiques.



2022
en chiffres

- 6 Commissions Permanentes
- 4 Réunions de bureau
- 4 Comités Syndicaux et 42 délibérations
- 1 Commission d'Appel d'Offres

LE BUREAU



Présidente :
Marguerite LAMOUR



Lucien KEREBEL
CCPI



Bernard BRIANT
CCPI



Christophe COLIN
CCPI



Stéphane CORRE
CCPI



Yves ROBIN
CCPI



André TALARMIN
CCPI

3 Vice-Présidents :



Christophe BÈLE
1er Vice-Président en charge des milieux aquatiques et littoraux



Guy TALOC
2ème Vice-Président en charge de l'eau potable



Marie-Annick CRÉAC'HADEC
CCPA



Daniel GODEC
CCPA



Nadège HAVET
CCPA



Olivier LE FUR
CCPA



Olivier MARZIN
CCPA



Jean-François TREGUER
CCPA



René PAUGAM
CLCL



Pascal CORNIC
CLCL



Michel TANNÉ
CLCL



Jean JEZEQUEL
CCPL



François-Xavier IMBERDIS
CLCL



Gilles MOUNIER,
3ème Vice Président en charge des espaces terrestres



Anne BESCOND
HLC



Thierry GAUDEC
Tréflez



Chantal SOUDON
CCPLD



Marc JEZEQUEL
Syndicat du Spernel

**LES
MEMBRES
AU 31.12.22**

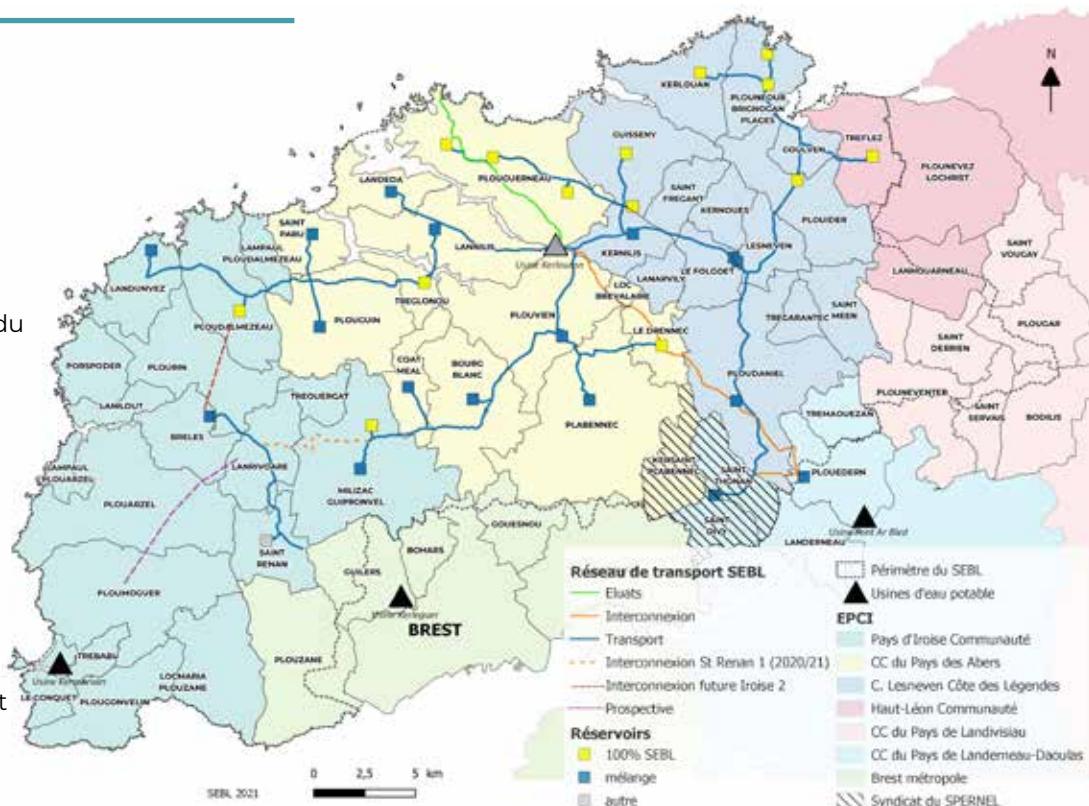
2 L'EAU POTABLE

Le Syndicat a pour mission de garantir, aux collectivités adhérentes au titre de la production et du transport d'eau potable, la qualité, la continuité et la pérennité de l'approvisionnement en eau potable. L'exploitation de la prise d'eau de l'Aber Wrac'h, à Kernilis, permet de renforcer les productions locales existantes, en palliant une quantité ou/et une qualité d'eau insuffisante et, en assurant la sécurité d'approvisionnement en cas d'incident (panne, pollution, travaux de maintenance,...). L'année 2022, marquée par la sécheresse, a mis en lumière la nécessité d'apporter une vigilance accrue à la préservation quantitative de la ressource.



PRODUCTION & TRANSPORT

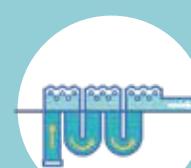
- 5 membres au titre de l'AEP :
 - Commune de Tréflez,
 - Syndicat des Eaux du Spernel,
 - Communauté Lesneven-Côte des Légendes,
 - Communauté de Communes du Pays des Abers,
 - Pays d'Iroise Communauté.
- 39 points de livraison, dont 32 réservoirs alimentés,
- 160 km de réseau de transport,
- Point technique annuel réalisé avec chacun des adhérents,
- Intervention aux conseils d'exploitation AEP de la CCPA et de la CLCL.



2022
en chiffres



120 679 habitants
concernés par la
fourniture d'eau



98 % de
rendement
du réseau



0,4623 € HT le
m³ d'eau livré
aux adhérents
par SUEZ



Suivi renforcé des
métabolites mis en
place



3 569 871 m³ produits
à l'usine &
696 426 m³ importés



ALERTE & CRISE SÉCHERESSE

L'année 2022 a été marquée par des niveaux d'eau très bas, encore jamais observés jusqu'ici.

Lors de la période estivale, la situation s'est tendue et a nécessité une vigilance accrue.

Malgré la situation de crise, la production d'eau et le service ont néanmoins été assurés, nécessitant la mise en place :

- **de points de situation hebdomadaires** avec les adhérents et partenaires du Syndicat sur l'état de la ressource et les besoins recensés,
- **d'une demande de dérogation au débit réservé** par le Syndicat auprès des services de l'Etat pour la première fois depuis sa création (autorisation accordée le 8/08/2022 à 84 l/s au lieu de 168 l/s),
- **de la diffusion d'un bulletin de situation** mensuel à partir de mai, puis hebdomadaire à partir d'août, à l'ensemble des adhérents.



INFO + : qu'est-ce que le débit réservé ?

c'est la quantité d'eau à maintenir dans la rivière afin d'assurer un niveau d'eau suffisant à la vie biologique de la rivière



CONTRAT DE DSP

L'usine d'eau potable du Syndicat est gérée par Délégation de Service Public par SUEZ. Cette DSP court sur la période 2017 - 2028. **En 2022, 1 avenant est venu aborder le contrat :**

AVENANT n°4 / MÉTABOLITES DE PESTICIDES

- mise en place d'un suivi renforcé des métabolites de pesticides, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 2 ans,
- création d'un compte spécial «traitement des métabolites de pesticides» et établissement d'un bordereau de prix spécifique,
- introduction, en complément du tarif de base, d'une part proportionnelle à la consommation pour financer le suivi renforcé : PSR* 2022 = 0,0522 € HT/m³.



*PSR = Protocole de Suivi Renforcé



TRAVAUX D'INTERCONNEXION

Les travaux entamés en 2021 se sont poursuivis malgré des contraintes techniques et d'implantation des équipements prévus au point de livraison de Ty Colo à Saint-Renan (interface SEBL/BM). Ceci a nécessité un report des travaux initialement prévus en mars et la réalisation d'une analyse fonctionnelle complémentaire, confiée à l'entreprise FELJAS et MASSON. Les travaux ont pu reprendre en fin d'année 2022.



Ty Colo



Brélès



Kersaliou, Milizac-Guipronvel

Le raccordement du nouveau linéaire et de la canalisation existante entre Saint-Renan et Brélès a été effectif en février 2022. En parallèle, les travaux se sont terminés en juin au niveau de l'accélérateur de Kersaliou (Milizac-Guipronvel).

**Montant des dépenses réalisées au 31/12/2022 :
3 142 686 € TTC**



CURAGE DES BOUES DE LA LAGUNE DE L'USINE

Suite aux travaux de modernisation de l'usine, les volumes de boues, leur nature et leur composition ont évolué, nécessitant un curage des lagunes plus fréquent.

L'année 2021 a été consacrée aux études et au lancement de l'appel d'offre. La prestation confiée à la société VALBE, a débuté en mars 2022.

Ainsi :

- **4 500m³** de boues liquides ont été pompés par un engin amphibie et mis en poches «géotubes» avec adjonction de polymère pour la déshydratation,
- après 6 mois de séchage sur place, **817 tonnes** de matières brutes de boues déshydratées (soit 300t de matière sèche), ont été évacuées vers un site de traitement de classe 2 (en Mayenne). En effet, la présence d'arsenic, d'origine naturelle (présence dans le sous-sol) ne permettait pas la valorisation des boues par épandage.

**Montant de l'opération : 697 548 € TTC
soit 155 €/m³ de boues**



OPÉRATION DE DÉSENVASEMENT DES ÉTANGS D'EAU BRUTE

Pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, il est nécessaire d'extraire les sédiments accumulés dans les étangs de Moulin Neuf et Baniguel (22 300 m³ estimés).

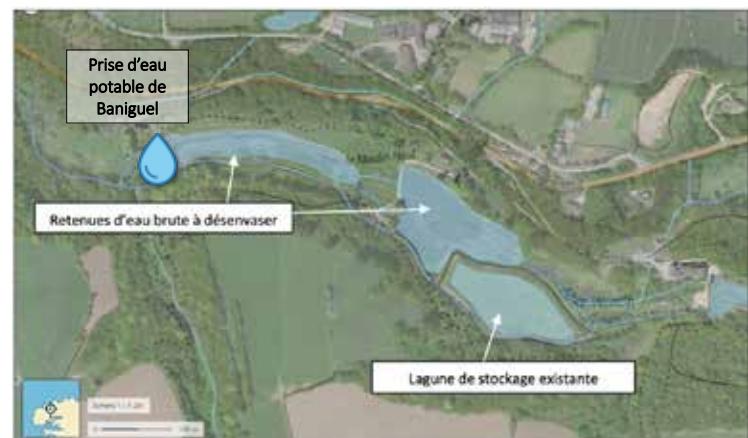
Au préalable, 20 000 m³ de sédiments anciens, sont à évacuer de la lagune de réessuyage.

L'objectif est de valoriser ces sédiments via la création de talus paysagers et/ou de retravailler la topographie de certaines parcelles.

La présence d'espèces protégées sur le site engendre des procédures administratives et réglementaires impactant le planning prévisionnel de l'opération.

Montant de la mission de Moe : 95 364 € TTC

Montant estimatif des travaux (stade AVP) : 886 000 € HT / 1 063 200 € TTC





ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS (HORS DSP)

Entretien des équipements hydrauliques :

- Intervention d'urgence sur le système de vannage de la prise d'eau suite à une fuite (12/07), puis travaux de sécurisation réalisés à l'automne pour garantir le niveau d'eau dans l'étang,
- Confortement du mur du bief suite à un effondrement, travaux réalisés à l'automne pour 17 886 € TTC,
- Travaux de sécurisation sur une vanne, suite à une casse lors d'une manœuvre.



Adaptation du réseau :

- Modification de la canalisation de refoulement en sortie d'usine et renouvellement de 6 mètres linéaires pour un montant de 37 440 € TTC.

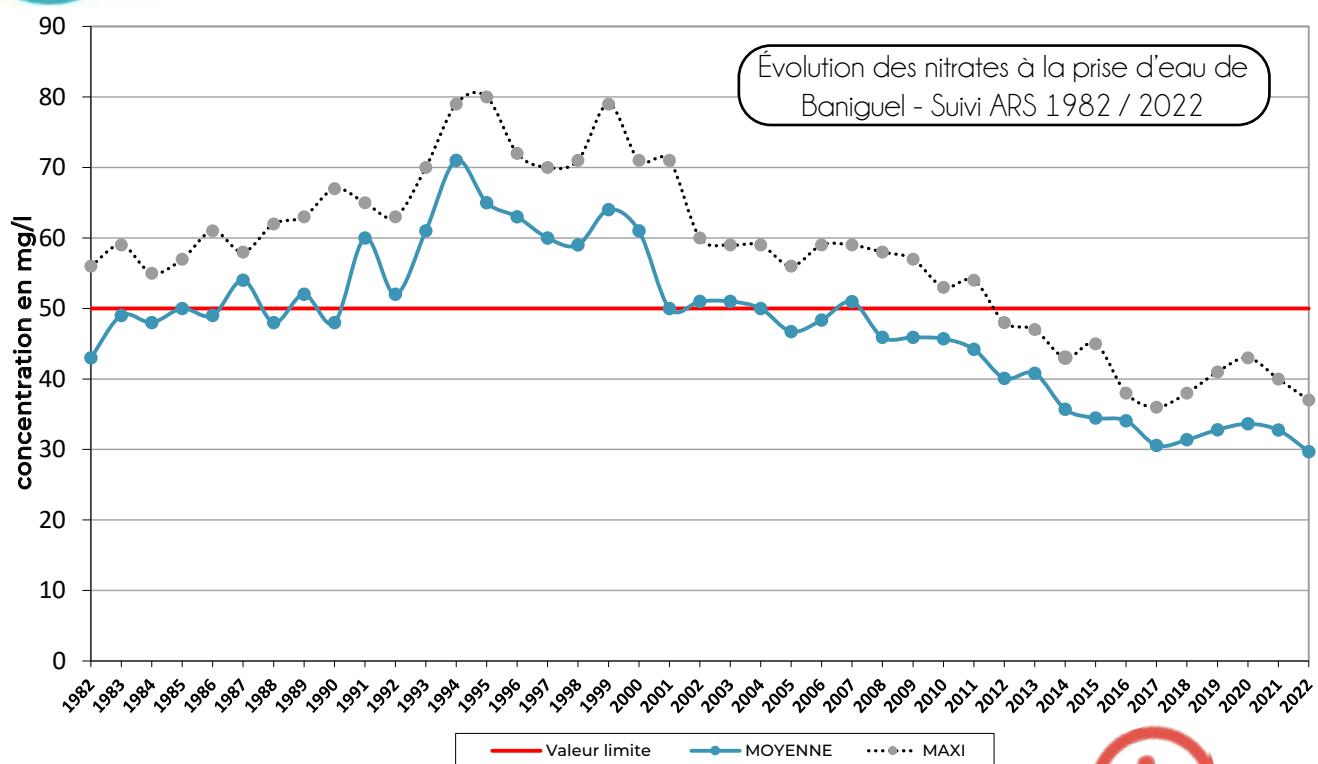


Diagnostic de la digue de Baniguel :

- Réalisé dans le cadre de l'étude sur le curage de l'étang en avril 2022 pour un montant de 8 940 € TTC,
- A permis de relever les actions et travaux à envisager.



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU



En complément du suivi réalisé par l'ARS, SUEZ réalise également des analyses régulières :

- moyenne de 29.7 mg/l de nitrates à la prise d'eau en 2022
- taux de conformité de 100% sur les analyses bactériologiques et 83% sur les analyses physico-chimiques.



Deux pollutions significatives ont été observées sur l'Aber Wrac'h en août et en décembre 2022, nécessitant le déclenchement de gestion de crise avec SUEZ et le recours à l'interconnexion de sécurité avec Pont ar Bled (coûts remboursés par les responsables).



ACCOMPAGNEMENT & ACTIONS SPÉCIFIQUES

Le Syndicat porte plusieurs programmes en faveur de la préservation de la ressource en eau :

Au niveau agricole :



- réunion technique sur la réduction des produits phytosanitaires (25 participants à Lannilis),
- une parution du «BV Info» spécial désherbage maïs en lien avec la problématique du S-métolachlore.



Au niveau aquatique :

- aménagement d'un pré-barrage en aval du Pont du Mingant à Lanarvily,
- 2 500 m d'entretien de rivière réalisé par l'AAPPMA du Pays des Abers (ruisseau du Grouaneg à Plouguerneau).

ZOOM SUR LE CHANTIER DE RESTAURATION DE KERNILIS

Les travaux de restauration hydromorphologique ont permis le retour du ruisseau dans son talweg d'origine, qui avait été déplacé dans les années 1980.

L'objectif était également de retrouver à court terme les fonctionnalités écologiques du site et notamment celle de la zone humide.

Au-delà des intérêts transversaux que représente ce chantier pour la qualité de l'eau et la biodiversité, c'est aussi une zone qui pourra être valorisée à des fins pédagogiques. Un projet en ce sens est en cours de rédaction en partenariat avec la commune de Kernilis.



L'accompagnement agricole et la gestion des milieux aquatiques sont aujourd'hui en grande partie intégrés dans les volets transversaux du SAGE. Vous en trouverez le détail p.13 de ce rapport. Un programme d'actions spécifiques est porté par le Syndicat des Eaux sur l'Aber Wrac'h autour de la thématique du **bocage**. Les opérations sur le bassin versant d'alimentation de la prise d'eau sont financées par les recettes Eau Potable.



BOCAGE



En chiffres

- Extension du programme sur 37 km²: communes de Plouzané et de Guilers (têtes de BV de l'Aber Ildut / territoire de Brest Métropole)
- 16,2 km de travaux réalisés :
 - 5,9 km sur Plouzané / Guilers
 - 9,4 km sur l'Aber Wrac'h
 - 870 m sur la Flèche
- 18 bénéficiaires (15 agriculteurs, 3 particuliers)
- 8 945 arbres et arbustes plantés, 22 essences utilisées

ZOOM SUR LE CHANTIER DE GESTION DURABLE DES HAIES À SAINT-THONAN

2 sorties terrain sur la gestion durable des haies ont été organisées lors d'un chantier test à Saint-Thonan.

335 mètres linéaires ont permis de tester différentes techniques de coupes et d'échanger sur les débouchés, la valorisation du bois et la réglementation.



CÔTÉ ANIMATION

- Présentation des actions à la CAMAB 29
- Co-animation du séminaire régional Breizh Bocage à Pontivy
- Co-animation d'un webinaire national avec l'AFAC Agroforesterie sur le programme Breizh Bocage
- Présentation des enjeux du bocage à l'Organisation des Producteurs SILL-MALO
- Points presse à Kernilis et Guilers

RENFORCER LE RÉSEAU

ANIMATION :
33 000 € TTC

TRAVAUX HIVER 2022/2023 :
147 364 € TTC

(budgets subventionnés à 80%)

3 LE SAGE du BAS-LÉON



En 2022, la mise en oeuvre du SAGE du Bas-Léon s'est poursuivie par l'animation et la coordination d'actions inscrites au Contrat Unique de Territoire (CTU). Face aux enjeux et objectifs à atteindre, le Syndicat des Eaux a recruté une technicienne venant en renfort sur les thématiques agricole et bocage.

Le deuxième semestre a également été consacré à l'élaboration du CTU 2023/2025 ainsi qu'à la feuille de route associée.

Président de la CLE : Christophe BELE



ANIMATION - COORDINATION



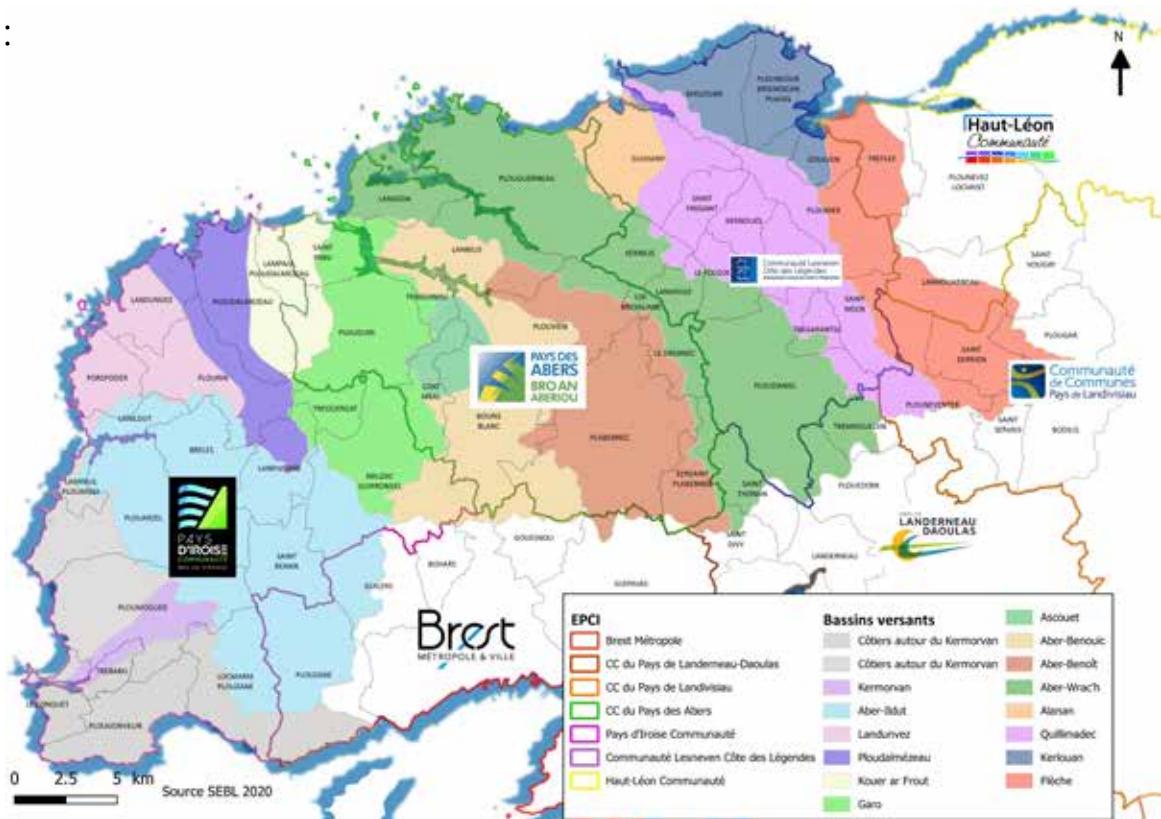
En chiffres

- **3 séances plénieres de la CLE** dont une session spécifique sur le sujet «risque de déversement de lisier» en novembre avec intervention des services de l'Etat, et un focus sur la Flèche particulièrement impactée ces derniers temps par des accidents aux sièges d'exploitation agricoles,
 - **3 bureaux de CLE**, avec une mise à jour de la composition de la CLE et du bureau, le Parc Marin d'Iroise intégrant le 3^{ème} collège,
 - **2 avis rendus** sur le projet de la BAN (amélioration des réseaux d'eaux pluviales) et le Plan Algues Vertes 2023/2027 du Quillimadec-Alanana,
 - **3 commissions thématiques** afin de préparer le CTU 2023/2025
 - **Echanges et réunions** réguliers entre animateurs des EPCI et participation aux comités de pilotage locaux et aux réunions stratégiques régionales.

POUR MÉMOIRE :

Le périmètre du SAGE du Bas-Léon a été défini par arrêté préfectoral le 15 février 2007. Il couvre l'ensemble des bassins versants hydrographiques des cours d'eau situés entre la pointe ouest du département du Finistère (Le Conquet) et la grève de Goulven (Tréflez).

D'une surface de 910 km², il réuni 56 communes, dont 45 en totalité.





SAGE

ACCOMPAGNEMENT, COMMUNICATION & SENSIBILISATION



En chiffres

- 95 personnes sensibilisées à la flore spontanée des rues lors de 5 balades botaniques,
 - 920 élèves de 14 écoles sensibilisés à la protection de l'eau via le spectacle «Cristale, le voyage d'une goutte d'eau» de la compagnie d'Acteurs en herbe,
 - 1 réunion bilan de l'opération «suivi phyto» 20 ans après le début de l'accompagnement.

Afin de venir compléter les informations données lors des balades botaniques, le Syndicat a travaillé avec une botaniste et une illustratrice sur **un livret «Sauvages de nos rues»** reprenant ainsi les informations principales.

En parallèle de ce travail graphique, et pour encourager aux semis de fleurs vivaces en pieds de murs, **des sachets de graines issues du massif armoricain** (démarche «végétal local») ont été distribués.



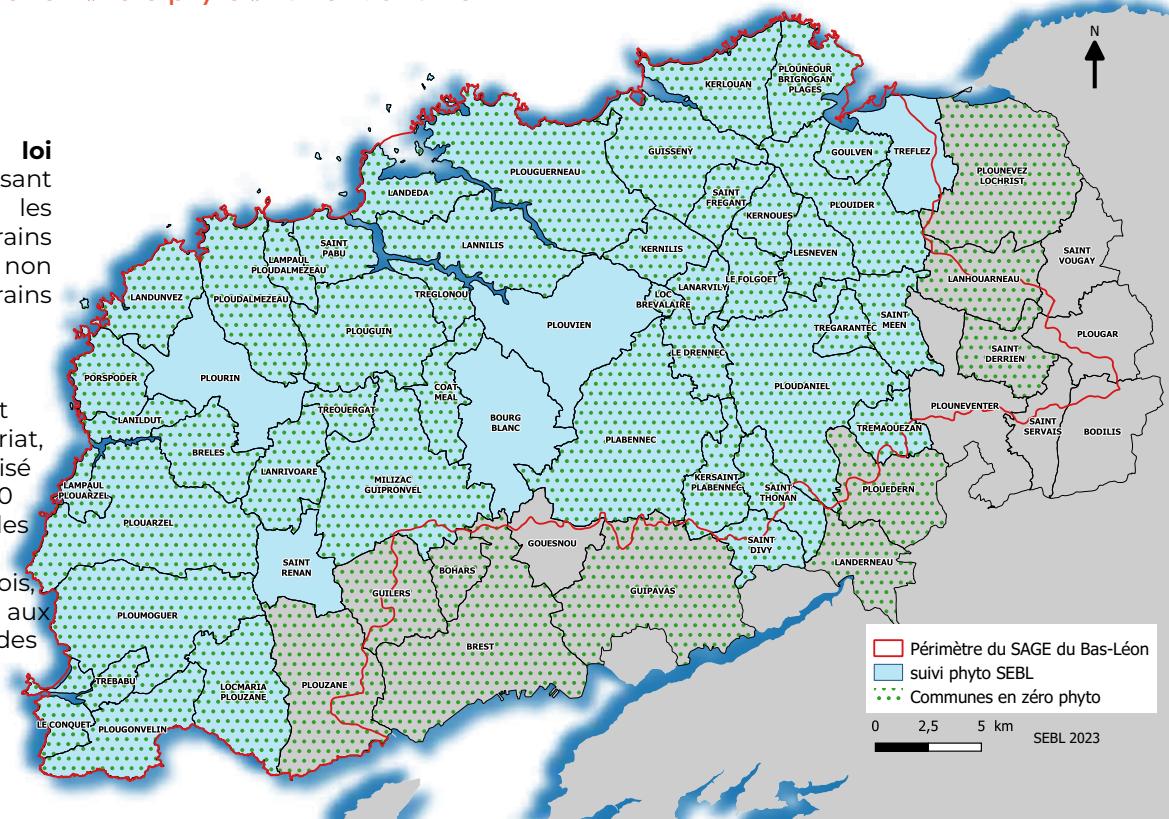
Préparation de l'opération
«ICI COMMENCE LA MER»
avec la réalisation de
macarons en bronze par la
fonderie de Plouedern et
de pochoirs réutilisables
pour taguer des lieux
stratégiques de la voirie.

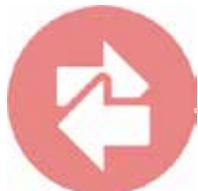


Fin 2022 : 45 communes en « zéro phyto » sur les 50 suivies

Au 1^{er} juillet 2022, la loi Labb  a ´evolu , interdisant des traitements dans les cimeti res et sur les terrains de football non clos et non consid r s comme terrains de «grand jeu».

La réglementation ayant pris le pas sur le volontariat, l'accompagnement réalisé par le Syndicat depuis 20 ans sur le volet «pesticides non agricoles» s'est terminé fin 2022. Toutefois, il continuera à répondre aux demandes ponctuelles des communes.





COMMISSIONS THÉMATIQUES

Des temps d'échanges ont été organisés entre les acteurs de l'eau du territoire et les membres des différents groupes de travail.

3 commissions ont regroupé entre 25 et 45 personnes, pour 3 thématiques abordées sur le littoral (juin), la ressource en eau (septembre) et la trame verte (octobre).

Ces rencontres ont permis de mettre en avant les enjeux émergents :

- sur le volet quantitatif, dans un contexte de sécheresse avérée et inquiétant, où l'amélioration des connaissances sur les ressources mobilisables et le fonctionnement des nappes s'avèrent indispensables,
- sur la protection des milieux naturels et la préservation de leurs fonctionnalités, zones humides et bocage jouant un rôle essentiel dans la régulation et la gestion de l'eau,
- sur la sensibilisation aux bons usages de l'eau (sobriété des consommations, éco-gestes, récupération des eaux pluviales, chasse aux fuites...).



MILIEUX AQUATIQUES

En chiffres

- 1 570 m d'entretien réalisés sur le Quillimadec (Plouider, Lesneven, Saint-Frégant)
- 2 600 m d'entretien réalisés sur la Flèche (Plounéventer, Saint-Derrien)
- 2 chantiers sur le Quillimadec : remplacement d'une passerelle problématique sur le Quillimadec et suppression du seuil de la station de jaugeage de Kerozet à Saint-Frégant (+ actions sur l'Aber Wrac'h)

RAPPEL !

La délégation de l'exercice de la compétence GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques) a été confiée, en 2020, au SEBL sur les rivières Aber Wrac'h, Quillimadec et Flèche par les EPCI référents.



ZOOM SUR LE SUIVI ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Les relevés d'indice d'abondance sur la truite permettent de qualifier la qualité du milieu et d'identifier d'éventuels problèmes sur les cours d'eau, selon la présence ou l'absence des poissons sur certains tronçons. Avec 18 stations sur le territoire (6 sur l'Aber Wrac'h, 6 sur le Quillimadec et 6 sur la Flèche), les résultats obtenus sont :

- bons sur la Flèche,
- moyens à faibles sur l'Aber Wrac'h,
- faibles sur le Quillimadec.

Ces résultats contrastés peuvent s'expliquer par des zones aux habitats dégradés ou ne présentant pas les caractéristiques hydromorphologiques suffisantes au maintien des juvéniles.

Les faibles débits estivaux, les problèmes de continuité écologique ou de mauvaise qualité de l'eau peuvent aussi expliquer un faible nombre de truitelles inventoriées sur certaines stations.



Dossier de travaux de restauration écologique de l'aval du Quillimadec (Kerlouan / Guissény)

L'année 2022 a été consacrée au calage financier et juridique afin d'organiser la maîtrise d'ouvrage entre le Département et la CLCL par conventionnement, ainsi qu'à la préparation de la mission de maîtrise d'oeuvre.

Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles :

1 039 captures en 2022

- 907 ragondins
- 132 rats musqués



ACTIONS AGRICOLES

En bref

- 1 démonstration de désherbage mécanique sur maïs à Plouvien,
- Poursuite de l'expérimentation sur la **fauche des bords de route avec exportation**. Tests réalisés sur 3 communes : Saint-Renan, Ploudaniel et Loc-Brévalaire. Valorisation de l'herbe fauchée par les méthaniseurs locaux,
- Concertation et construction des **plans d'actions sur les 4 pérимètres de protection de captages prioritaires** (Troménec-Landéda, Kerzulant-Kernilis, Roudous-Ploudaniel, Trégarantec-Lannuchen),
- Poursuite de l'animation du **groupe «herbe»**.



INFO +

Concours et remise des prix du Concours Général Agricole prairie naturelle, «**Prajou an Arvorig**» : **second prix ex-aequo pour l'exploitation de Plouider !**

2 exploitations du Bas-Léon étaient candidates pour le Nord Finistère.



ZOOM SUR LES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Lors de cette dernière année de programmation, 5 nouvelles exploitations se sont engagées dans la MAEC «entretien durable du bocage», sur un linéaire de 4 406 m.

Sur la programmation 2015/2022 le bilan global est le suivant :

- 3 531 ha engagés et 54 exploitations dans les MAEC «système Herbivores»,
 - 190 ha engagés et 32 exploitations dans les MAEC «protection de la biodiversité»,
 - 38,5 km de haies engagées et 20 exploitations pour un entretien durable pied à pied à la tronçonneuse.
- Néanmoins, les engagements sur le Bas-Léon (6,1 % de la SAU) restent sensiblement inférieurs aux engagements moyens des autres territoires bretons (10%).
- L'année 2022 a aussi été consacrée à la concertation et à la préparation de la nouvelle programmation 2023/2027.



ÉTUDES

PROFIL DE VULNÉRABILITÉ CONCHYLICOLE DES ABERS

- 2 sites concernés : Aber Wrac'h et Aber Benoît
- problématique : dégradation de la qualité bactériologique des eaux
- enjeux : sanitaires (conchyliculture / eaux de baignade) et économiques

Un programme pluriannuel d'actions a été élaboré par un comité de pilotage, en axant le travail sur deux thématiques prioritaires :

- > **agricole** (ruissements, épandages, abreuvements...)
- > **assainissement** : collectif et individuel (dysfonctionnements, mauvais branchements, rejets divers...)

Le Syndicat devra suivre cette démarche et réajuster le plan d'actions en collaboration avec la CCPA.



BAIE DE GOULVEN (BV Flèche)

Accompagnement des EPCI (CLCL et HCL) pour la réalisation d'analyses de sédiments dans la baie de Goulven via une convention de prestation de services tripartite. Le Syndicat a élaboré le cahier des charges, la consultation, le suivi avec les services de l'Etat et la diffusion des résultats auprès des acteurs concernés.



APPEL À PROJETS TRAMES VERTE ET BLEUE

ACTIONS GLOBALES ET TRANSVERSALES

- diffusion des données collectées (grain bocager, continuités, zones humides, prairies, zones de ruptures...) auprès des collectivités du territoire,
- diverses présentations auprès de groupes de travail communaux,
- création d'une vidéo pédagogique sur le gestion durable des prairies et du bocage avec le témoignage de 2 agriculteurs,
- organisation d'une soirée de convivialité autour des enjeux du bocage, des prairies et des continuités écologiques avec la création d'un spectacle inédit par la compagnie Impro Infini sur ce sujet ; remise de prix du Concours Général Agricole agroforesterie.

GESTION DURABLE DES BORDS DE ROUTE

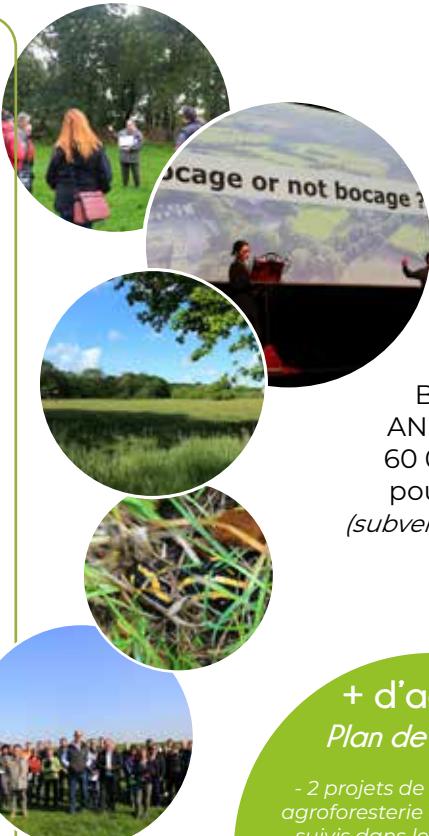
- démonstration de gestion durable avec fauche exportée et gestion des arbres,
- sensibilisation des ETA / communes aux bonnes pratiques.

GESTION DES PRAIRIES & ZONES HUMIDES

- projet de suivi écologique du site de l'étang du pont,
- animation du Concours Prairies Parcours (CGA).

BOCAGE & AGROFORESTERIE

- co-animation d'une conférence sur le sujet lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, à Rennes,
- visite des techniciens bocage de Bretagne sur la ferme lauréate au CGA, à Ploudalmézeau,
- organisation de 2 sorties terrain «au pieds des haies» en collaboration avec la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, à Trébabu et Kersaint-Plabennec.



BUDGET ANIMATION :
60 000 € TTC
pour 0.9 ETP
(subventionné à 80%)

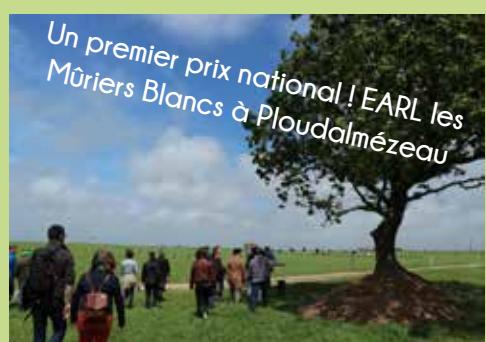
+ d'actions Plan de Relance

- 2 projets de plantations en agroforesterie de haies ont été suivis dans le cadre du Plan de Relance : à Saint-Méen et Plouarzel.
- Végétal local : participation aux rencontres Bretonnes de l'arbre et visite d'une pépinière à Plouay

ZOOM SUR LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE des pratiques agro-écologiques

Le Syndicat des Eaux coordonne au local l'organisation du CGA agroforesterie. **Avec 2 lauréats, un premier prix national en catégorie implantation (EARL les Mûriers Blancs à Ploudalmézeau) et un deuxième prix national en catégorie gestion (Fromagerie de Brengoulou à Saint-Vougay), le territoire fait carton plein !**

Une belle distinction qui vient récompenser des agriculteurs engagés et convaincus. Plusieurs visites ont été organisées sur les fermes lauréates offrant ainsi des moments d'échanges privilégiés et très instructifs.



BILAN FINANCIER DU SAGE

BUDGET ANIMATION du SAGE :
137 000 €

COMMUNICATION / SENSIBILISATION :
16 300 €

Budgets subventionnés environ à 70%

BUDGET DU CONTRAT DE TERRITOIRE UNIQUE :
230 000 €, dont

- Milieux aquatiques 61 000 €
- Actions agricoles 84 000 €
- Qualité de l'eau 45 000 €
- Piégeage 8 155 €

4 LES RESSOURCES

En 2022, l'activité RH a été importante pour une structure de la taille du Syndicat avec l'accueil et l'accompagnement de 3 nouveaux agents ainsi que le suivi de 4 stagiaires. Parmi les missions habituelles, des évolutions ont impacté l'organisation et/ou le budget :

- Suivi des carrières : 4 avancements d'échelon,
- Plan de formation : 18 jours suivis dont 2 jours au titre de la formation obligatoire (Habilitation électrique pour non électricien),
- Réalisation du rapport social unique (qui remplace le bilan social) sur les données de 2020,
- Passage du SEBL à la DSN (Déclaration Sociale Nominative),
- Application des dispositions réglementaires liées à la crise sanitaire,
- Evolution de la valeur du point d'indice,
- Suivi et évaluation annuelle du document unique des Risques Professionnels.



RESSOURCES HUMAINES

- 13 agents représentant 11,3 ETP
- 7 fonctionnaires (dont 1 en disponibilité) :
43 % A, 43 % B, 14 % C
- 6 contractuels dont 4 en CDI
- Moyenne d'âge : 41 ans
- 63 % de femmes
37 % d'hommes
- 67 % des effectifs en filière technique et 33 % en filière administrative

MASSE SALARIALE : 501 300€

Progression de la masse salariale de **6,8%** par rapport à 2021, essentiellement due à la hausse conjoncturelle provoquée par l'inflation (revalorisation du point d'indice de 3,5 %, revalorisation des grilles, mise en adéquation des indices avec l'augmentation du SMIC...) entraînant une augmentation de plus de 8 % des charges patronales.

INFOS RECRUTEMENT



Mouvement du personnel :

- **4 procédures de recrutement menées** pour répondre aux évolutions avec intégration / accueil de 3 nouveaux agents :
 - > nouvel agent technique (en mars, suite départ),
 - > nouvel agent gestion administrative et RH (en janvier, remplacement de l'agent en disponibilité),
 - > nouvelle technicienne agricole/bocage (en août, suite accroissement d'activités sur les programmes agri/bocage),
 - > procédure de recrutement infructueuse sur la création d'emploi de chargé de projet Eau Potable.
- **Contrat d'interim avec l'AGDE** de Lesneven pour des travaux d'assistance au secrétariat et à la comptabilité (0,6 ETP en 2022),
- **4 stagiaires accueillis**, dont un sur 4 mois.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

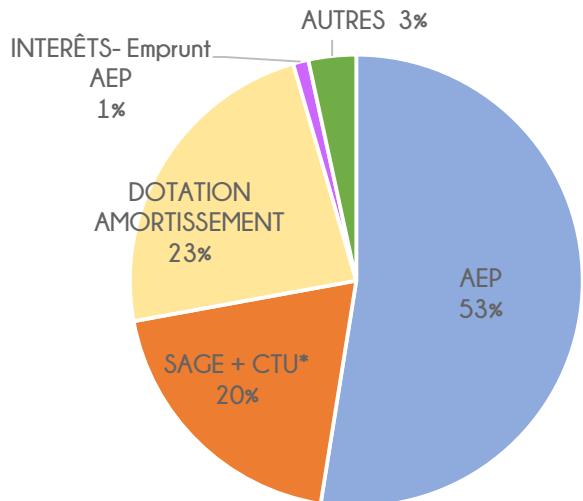
- **Association Evite Bugale ar Bed** : 1 500 € versés pour un projet de forage d'adduction d'eau potable au Togo,
- **Association Amitié Madagascar Bretagne** : 3 500 € versés pour un projet d'accès à l'eau et à l'assainissement à Madagascar,
- **Association Échanges et Coopérations** : 2 750 € versés pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable sur la commune de Mbata en République Centrafricaine.



RESSOURCES FINANCIÈRES

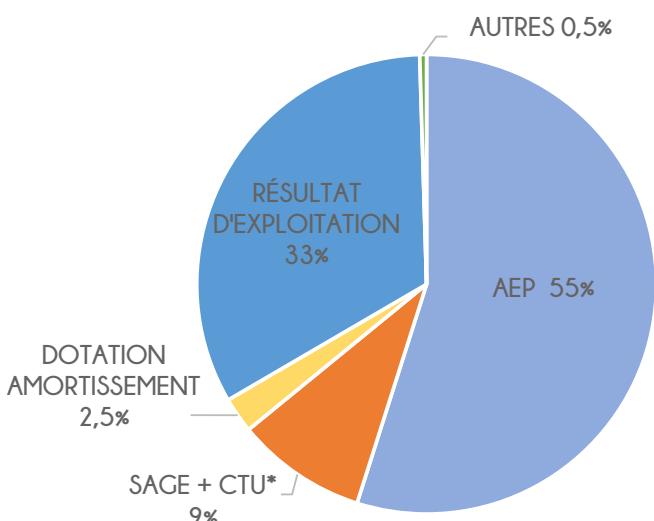
Compte administratif 2022

FONCTIONNEMENT (avant report du résultat)



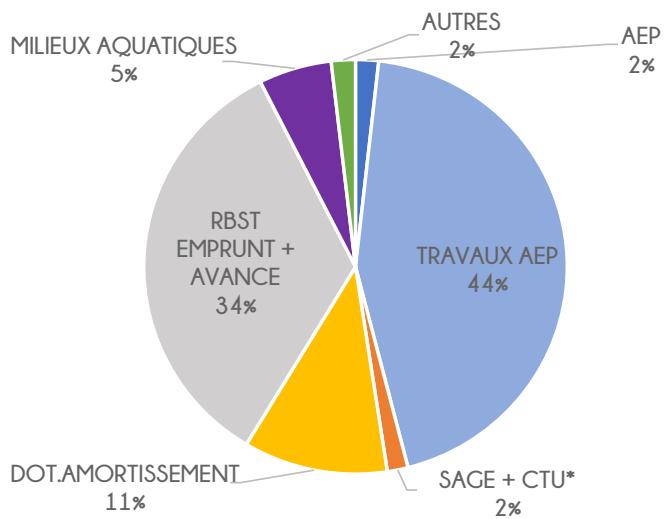
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
1 812 307 €

Report de résultat
1 109 305 €



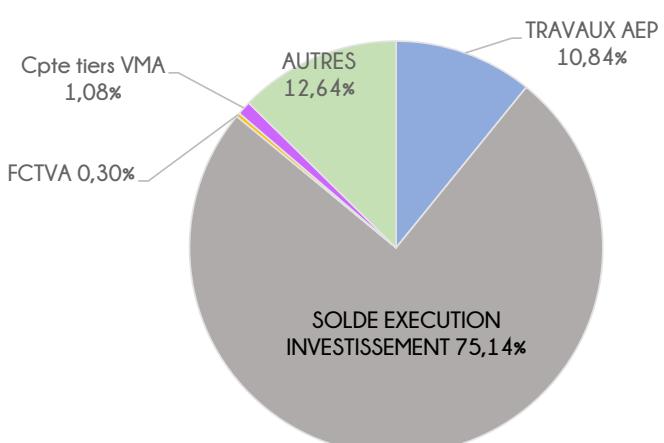
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
3 369 270 €

INVESTISSEMENT (avant report des excédents antérieurs)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
763 409 €

Solde d'exécution
investissement :
2 997 941 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT
3 990 037 €

- la catégorie "AUTRES" correspond majoritairement aux opérations de travaux de modernisation des unités AEP des collectivités (remboursement des avances sur travaux),
- concernant le volet "milieux aquatiques", il s'agit d'opérations de compte de tiers dans le cadre de la compétence GEMA déléguée au SEBL,
- *CTU : Contrat de Territoire Unique du Bas-Léon regroupant les programmes d'actions portés par le SEBL.



947 écritures comptables
761 mandats
186 titres

○ Évolution de l'épargne et de la dette



○ Marchés publics



Marché de travaux de vidange, curage, déshydratation et évacuation des boues issues de la production d'eau potable de l'usine de Kerlouron à Kernilis



Consultation pour une étude Faune/Flore sur les parcelles du Syndicat des Eaux dans le cadre de l'opération de désenvasement des étangs d'eau brute



SUPPORTS & PARUTIONS

EAU

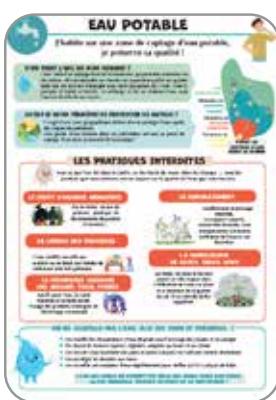


10 000 visites sur le site internet en 2022 (+19% par rapport à 2021)



Plus de 60 articles mentionnant les actions du SEBL dans la presse

Communication «sécheresse» :
Flyer + vidéo é cogestes en partenariat avec SUEZ



Flyer grand public sur les règles à respecter dans les périmètres de protection de captage



BOCAGE



Vidéo pédagogique :
«paroles d'agriculteurs»
Lettre Info Bocage
Spectacle IMPRO INFINI
Co-animation d'un stand au Carrefour des Gestions locales de l'Eau à Rennes
Nombreux retours presse

MISSION AQUA



Phase de tests de l'Escape Game avant sa mise en prêt



STAND EAU

Forum de Ploudaniel
Fêtes maritimes des Abers, Landéda
Fête des Fleurs, Ploudalmézeau
Forum de l'économie locale de la CLCL

INFO'PHYTO



Dernier numéro à destination des services techniques et élus référents



AGRICOLE

Lettre d'information spéciale sur le désherbage du maïs (focus S-métolachlore)

ICI COMMENCE LA MER



Phase de création des 100 macarons et 120 pochoirs avant distribution en 2023



GLOSSAIRE

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

AEP : Alimentation en Eau Potable

AFAC : Association Française de l'Arbre Champêtre

AGDE : Association de Gestion pour le Développement de l'Emploi

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

ANC : Assainissement Non Collectif

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

AP : Appel à Projet

APPCB : Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne

ARS : Agence Régionale de Santé

AVP : AVant Projet

AW : Aber Wrac'h

BAN : Base Aéronavale de Landivisiau

BV : Bassin Versant

BM : Brest métropole

CAMAB29 : Cellule d'Animation des Milieux Aquatiques et de la Biodiversité du Finistère

CAPLD : Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas

CCPA : Communauté de Communes du Pays des Abers

CCPI : Communauté de Communes du Pays d'Iroise (Pays Iroise Communauté au 01.01.2017)

CCPL : Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

CD29 : Conseil Départemental du Finistère

CGA : Concours Général Agricole

CLCL : Communauté Lesneven - Côte de Légendes

CLE : Commission Locale de l'Eau

COPIL : Comité de PIlotage

CTU : Contrat de Territoire Unique

EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP : Equivalent Temps Plein

DSP : Délégation de Service Public

Fl : Flèche

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

HLC : Haut-Léon Communauté

MO : Maîtrise d'Ouvrage

MOe : Maîtrise d'Oeuvre

MAEC : Mesure Agri-Environnementale et Climatique

NO3- : Nitrates

OFB : Office Français de la Biodiversité (ex AFB)

PAEc : Projet Agri-Environnemental et climatique

PE : Prise d'Eau

Q: Quillimadec

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAU : Surface Agricole Utile

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SEBL : Syndicat des Eaux du Bas-Léon (historiquement dénommé SMBL jusqu'à début 2018)

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

VMA : Volet Milieux Aquatiques

ZH : Zone Humide



**Syndicat des Eaux
du Bas-Léon**

Syndicat des Eaux du Bas-Léon
2 route de Pen Ar Guéar
29260 KERNILIS
02 98 30 75 27
contact.basleon@orange.fr
www.syndicateauxbasleon.bzh